



**Procès-verbal de la 12e assemblée de  
l'Association du Noctambus Jurassien  
mercredi 28 octobre 2021, 18h30  
Restaurant de la Cigogne à Miécourt**

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 par écrit le 28 mai 2021  
(disponible sur le site internet du Noctambus [www.noctambus-jura.ch](http://www.noctambus-jura.ch) « à propos de l'association » ou sur demande au secrétariat, pas de lecture à l'assemblée)
- 4) Rapport du président
- 5) Comptes 2020
  - a) Présentation des comptes
  - b) Rapport des vérificateurs des comptes
  - c) Approbation des comptes
- 6) Présentation de l'horaire 2022
- 7) Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)
- 8) Budget 2022
- 9) Fixation des cotisations
- 10) Election du comité et des vérificateurs des comptes
- 11) Election du président
- 12) Membres soutiens : admissions, démissions
- 13) Divers

Le président excuse le comité pour la présentation de cette assemblée qui se déroulera sans écran. Un problème technique est survenu et n'a pas pu être résolu dans les délais.

**1. Ouverture, salutations**

Le président ouvre la séance et salue les 24 personnes présentes, il les remercie de l'intérêt porté à notre Association, en particulier M. David Asséo représentant du canton du Jura, M. Christian Oppliger représentant des Chemins de fer du Jura, ainsi que M. Roland Cattin, représentant de CarPostal.

Il donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur la liste de présence en circulation.

### Personnes présentes :

- Hurlimann Bruno, Damphreux
- Cattin Roland, CarPostal, Delémont
- Chariatte Jessica, Grandfontaine
- Fricke Pollaoro Judith, Lajoux
- Monnerat Gaël, Mettembert
- Poma Christian, Moutier
- Oppliger Christian, CJ, Tramelan
- Biétry Cédric, Delémont
- Quaraliello Ivano, Delémont
- Simon Yves, Cornol
- Protti David, Courtedoux
- Lovis Dorothée, Montsevelier – Val-Terbi
- Cerf Patrick, Corban
- Marchand Gérald, Châtillon
- Asséo David, RCJU, Delémont
- Gagnebin Christophe, Tramelan
- Roy Anne, Porrentruy
- Vuillaume Marguerite, Grandfontaine
- Suarez Nathalie, Rossemaison
- Pelletier Antony, Moutier
- Pic Jeandupeux Maryvonne, Tramelan
- Charmillot Francis, Delémont
- Boichat Jean-Marc, Les Bois
- Donzé-Boillat Fabienne, Les Breuleux

### Excuses reçues :

- |   |                      |
|---|----------------------|
| • ATE Jura                                | Commune Bonfol       |
| • Atelier Busch SA                        | Commune Courchavon   |
| • Banque Raiffeisen Franches-Montagnes    | Commune Courgenay    |
| • Boillat Geneviève, Muriaux              | Commune Courroux     |
| • Gouvernement jurassien                  | Commune Courtételle  |
| • Paroisse catholique, Les Breuleux       | Commune Delémont     |
| • Thermobois, Porrentruy                  | Commune Fontenais    |
| • Yvette Montavon, Courfaivre             | Commune Haute-Sorne  |
| • Quotidien jurassien, M. Benjamin Fleury | Commune La Baroche   |
| • Elisabeth Baume-Schneider, Les Breuleux | Commune La Ferrière  |
| • Thierry Crétin, Courtemaîche            | Commune Le Noirmont  |
| • Joël Burkhalter, Courrendlin            | Commune Les Bois     |
| • Gérard Rais, Saignelégier               | Commune Les Breuleux |
| • Commune Clos du Doubs                   | Commune Les Genevez  |
| • Commune Lugnez                          | Commune Haute-Ajoie  |
| • Commune Montfaucon                      | Commune Muriaux      |
| • Commune Pleigne                         | Commune Rossemaison  |
| • Commune Saint-Brais                     | Commune Tavannes     |

## **2. Nomination des scrutateurs**

Jessica Chariatte et Cédric Biétry sont nommés scrutateurs.

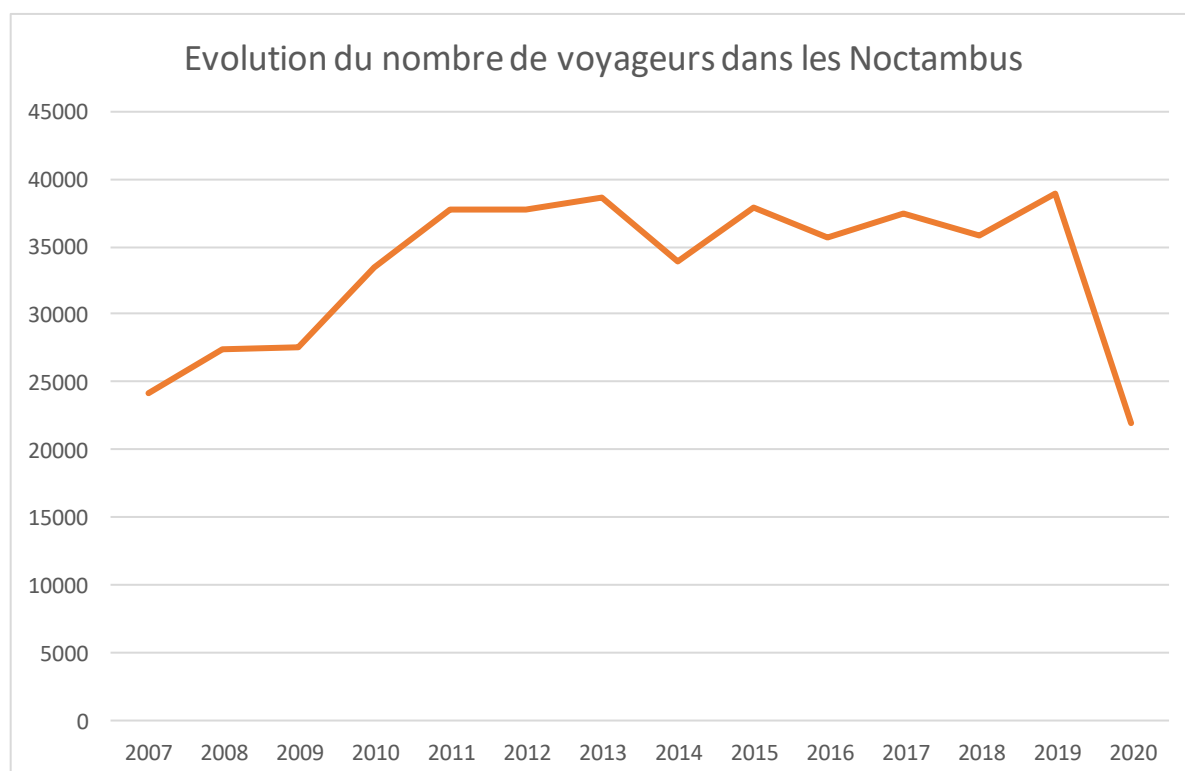
### 3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 par écrit le 28 mai 2021

Le procès-verbal, qui était disponible sur le site internet, est accepté par l'assemblée.

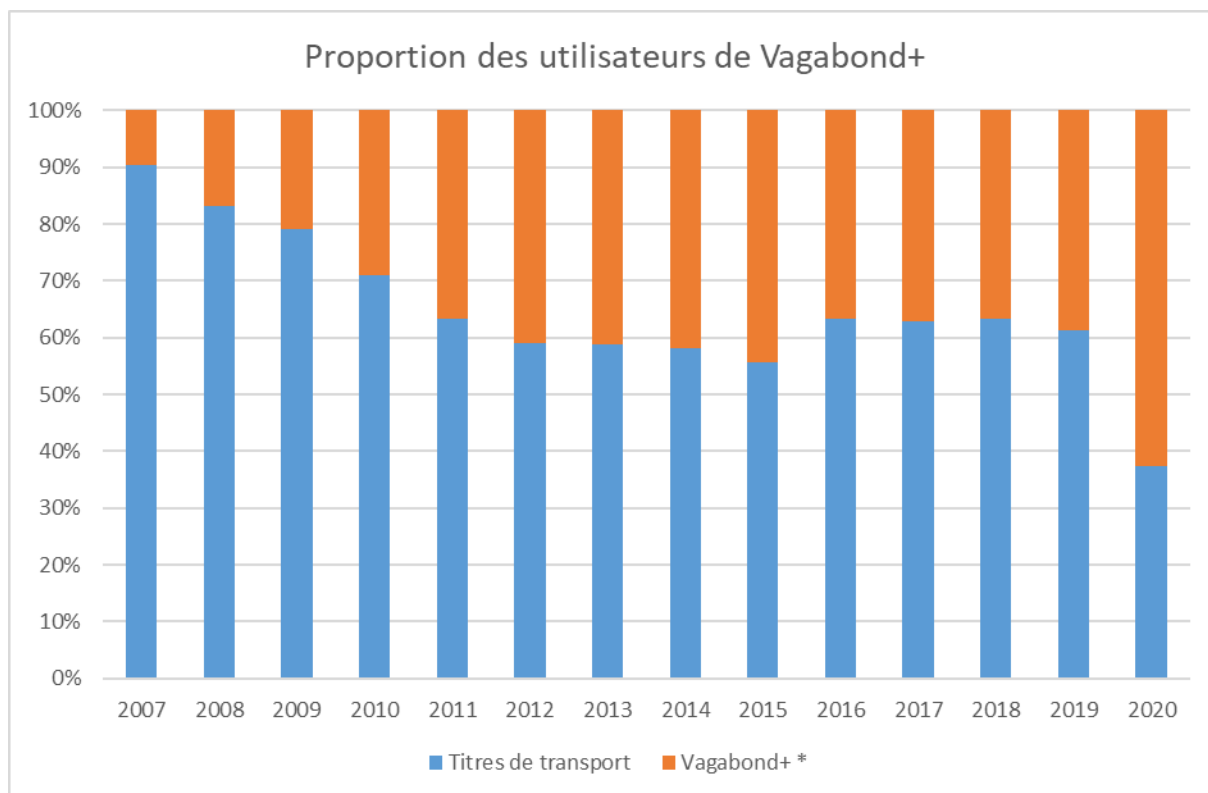
### 4. Rapport du président

Francis Charmillot nous informe que le comité c'est réuni à sept reprises en 2021 et seulement quatre fois en 2020. Aucun changement n'a eu lieu au sein du comité. En raison des mesures prises par la Confédération pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, nous avons dû suspendre nos courses durant 26 week-end en 2021 (de janvier à juin). Comme pour l'année 2020, nous ristournerons aux communes et au canton du Jura la remise que nous obtiendrons de la part de nos prestataires Carpostal et CJ en raison des courses suspendues (coronavirus) durant cette année 2021. Afin de mieux connaître les attentes des passagers, l'Association a démarré une étude de marché. L'objectif est d'adapter l'horaire 2024 aux résultats de cette étude.

En raison de la suspension des courses durant 24 week-ends en 2020, les statistiques 2020 ne permettent pas d'effectuer des comparaisons pertinentes avec les années précédentes. De plus, il faut se souvenir que les grandes manifestations ont été annulées. En lisant ces statistiques, il faut garder à l'esprit que les bus ont circulé durant 53% des week-end :

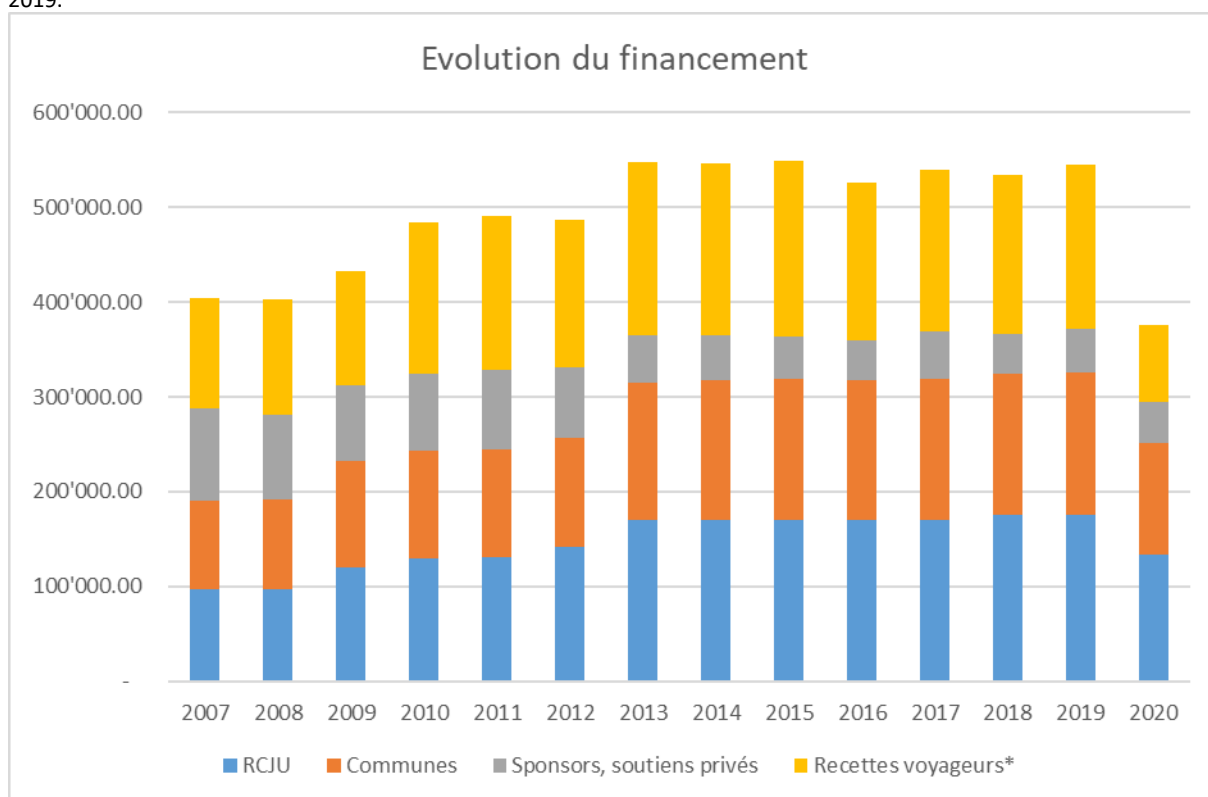


En 2020, nous avons transporté 21'975 passagers, soit une diminution de 44%, représentant 17'000 voyageurs en moins. Ces 21'975 passagers transportés représentent tout de même 56% des passagers 2019.



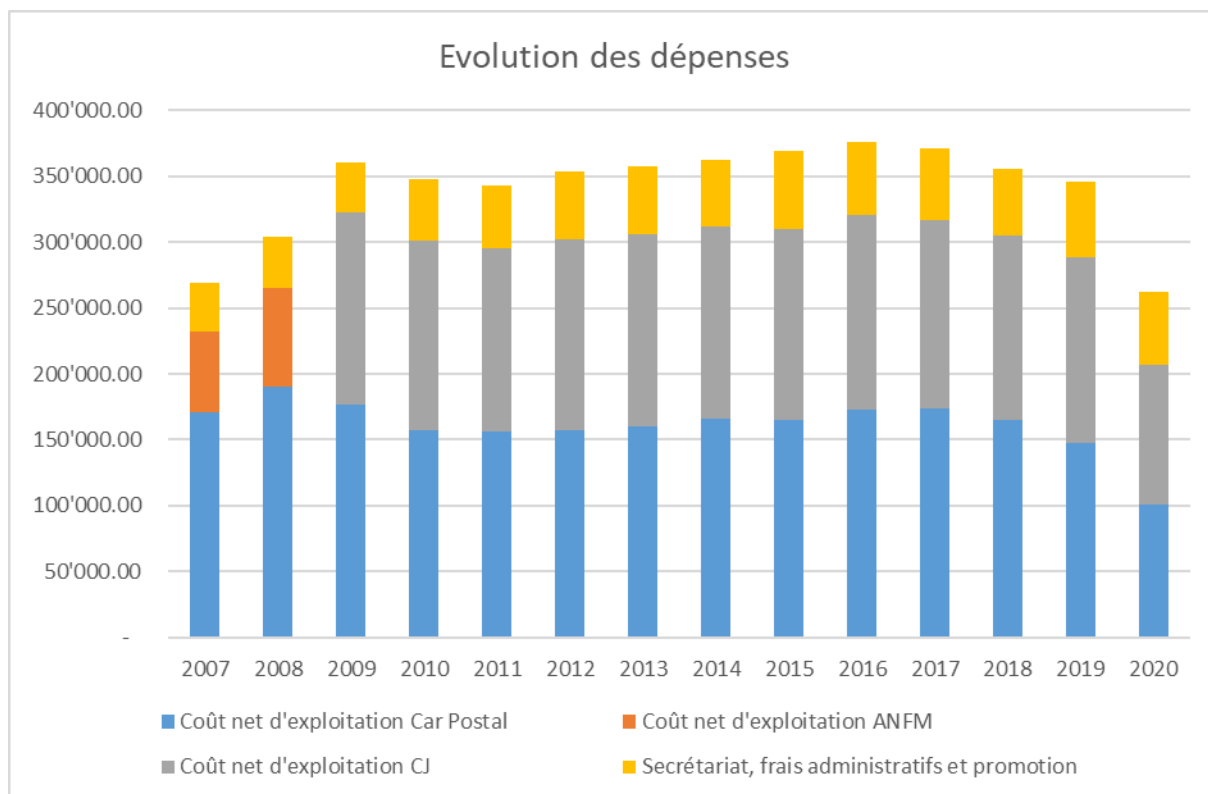
En 2020, 62.7% des voyageurs avaient un abonnement Vagabond+ contre 38.7% en 2019. Vu la suspension des courses ces chiffres sont peu parlants.

Au total, 638 Vagabond+ ont été vendus en 2020. Cela représente 73% du nombre d'abonnements Vagabond+ de 2019.



Le financement du Noctambus en 2020, se présentait comme suit (différence par rapport à 2019):

Participation du canton du Jura	133'000.- (- 42'000.-)	35%
Participation des communes	117'600.- (- 32'724.-)	31%
Sponsors et membres soutiens	44'265.- (- 1'555.-)	12%
Billetterie	80'470 (- 93'647.-)	22%
<b>Total:</b>	<b>Fr. 375'334.- - 170'005.-</b>	



L'évolution des dépenses 2020 était la suivante (différence par rapport à 2019):

CarPostal	100'699.- (- 47'058.-)	39 %
CJ	106'439.- (- 33'961.-)	40 %
Secrétariat, frais administratifs et promotion	54'617.- (- 3'039.-)	21 %
Total: Fr. 261'755.-	- 84'060.-	

Après ces chiffres et tableaux de statistiques (malheureusement pas sur l'écran) le président informe que dans son rapport 2020 il avait écrit que le monde des transports nocturnes était en évolution en Suisse dans le sens où la tendance était à l'uniformisation des tarifs de jour et de nuit. Autrement dit, la tendance était à utiliser le même tarif la nuit que le jour. Il avait mentionné que nous étions engagés dans cette voie avec le Canton du Jura et qu'il était probable que le Noctambus adopte le même tarif que le jour dès l'horaire 2022.

Aujourd'hui, nous pouvons confirmer que cela sera le cas : dès le changement d'horaire de décembre 2021, le tarif des Noctambus sera identique au tarif de jour. Ceci aura des répercussions pour les passagers ainsi que pour les communes membres et pour l'association du Noctambus.

Précisions :

Pour les passagers, les répercussions sont :

- Validité de l'abonnement Vagabond ordinaire 24h/24 mais uniquement dans la zone de validité.
- Validité des abonnements demi-tarif, abonnement général, Seven 25
- Possibilité d'acheter des billets électroniques. Ceci satisfait une demande que nous avons depuis plusieurs années.
- Disparition de l'abonnement Vagabond+ et des cartes multi courses Noctambus. Ces titres de transports seront remboursés proportionnellement à leur durée de validité.
- Augmentation de l'offre, horaire identique les vendredis et les samedis.

Pour les communes et le canton, les répercussions sont :

- Réduction par un facteur six des cotisations communales et du financement cantonal. Ceci découle de la modification de la procédure de financement.
- La confédération participera au co-financement des courses Noctambus, comme elle le fait pour les courses de jour, à hauteur de 74%. Il en découle une nette économie pour les collectivités locales.

Pour l'Association du Noctambus jurassien, les répercussions sont :

- Une très nette diminution du budget de l'association du Noctambus car les factures de l'entreprise de transport seront directement adressées aux cantons.
- Une certaine perte de liberté pour définir les horaires car nous devons obtenir l'accord des cantons et de la confédération qui financent les courses.
- La perte de liberté de fixer les tarifs puisque nous adoptons les tarifs de jour.

Les tâches principales de l'Association qui sont la promotion des transports nocturnes, l'établissement des horaires, l'organisation des courses spéciales pour les manifestations, etc.. subsistent. L'Association va poursuivre le développement des transports nocturnes selon deux axes principaux :

- Meilleure connaissance des besoins des noctambules pour offrir, à terme, une offre de transports répondant encore mieux à la demande (une étude de marché est en cours).
- Devenir acteur proactif de la vie nocturne en anticipant les besoins en transport lors des manifestations des week-ends et en incitant les organisateurs à collaborer avec le Noctambus pour organiser les transports.

Le président précise qu'avec le nouvel horaire dès mi-décembre 2022, il y aura un transport par heure les nuits des vendredis et samedis entre Delémont et Porrentruy. Le détail sera expliqué au point 6 de l'ordre du jour.

Il remercie les membres du comité pour le bon déroulement des séances, ainsi que les deux personnes du secrétariat. Il fait savoir que c'est son dernier rapport pour le Noctambus étant donné qu'il a remis son mandat pour la fin de l'année.

## **5. Comptes 2020**

### **a) Présentation des comptes**

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des comptes 2020. Le total des produits se monte à SFR. 297'195.05 et le total des charges à SFR. 262'405.90 qui donne comme résultat pour l'année 2020 un bénéfice de SFR. 34'794.15.

La fortune nette de l'association est de SFR. 80'693.57 au 31 décembre 2020. Une réserve économique de SFR. 93'000.00, une réserve pour course spéciale de SFR. 4'650.00 et une réserve de SFR. 4'000.00 pour marketing et promotion complètent les fonds propres de l'association.

### **b) Rapport des vérificateurs des comptes**

En l'absence des vérificateurs, Jean-Denis Voisard et Steve Raffl, Maryvonne Pic Jeandupeux donne connaissance de leur rapport à l'assemblée.

### **c) Approbation des comptes**

L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes 2020 et en donne décharge au comité.

## 6. Présentation de l'horaire 2022

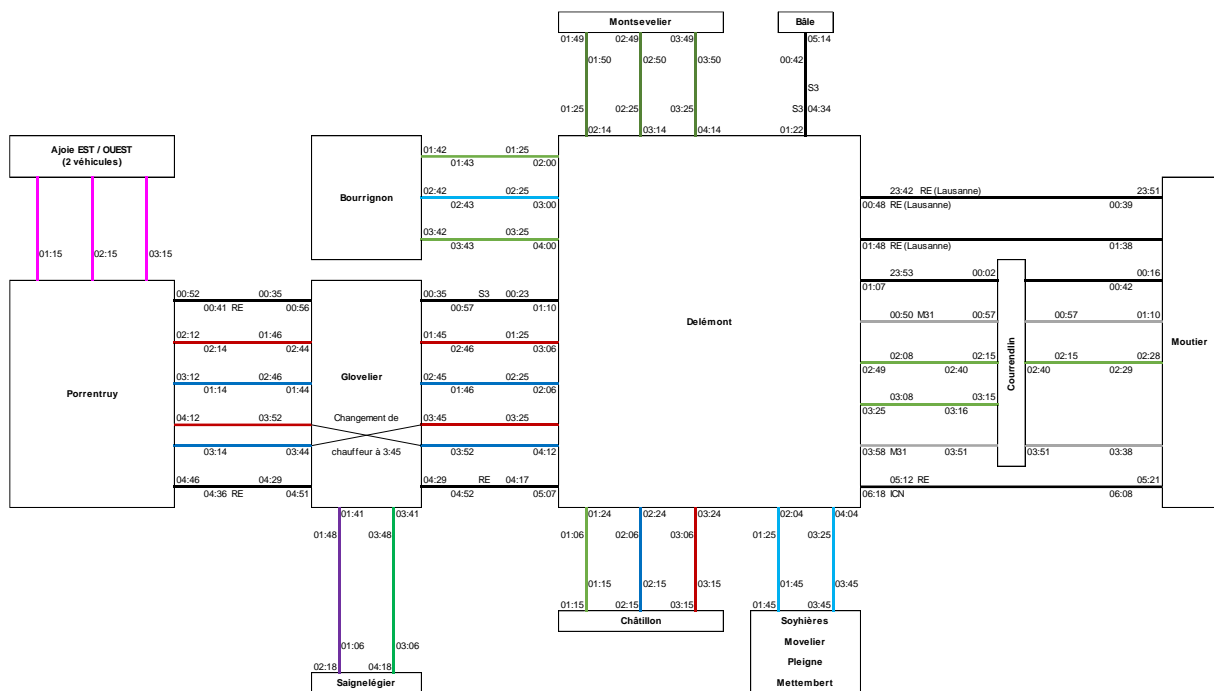
Gérald Marchand communique les changements d'horaire à partir du vendredi 17 décembre 2021. Comme expliqué dans le rapport du président, l'horaire sera identique le vendredi et le samedi. Une course par heure entre Delémont et Porrentruy étant donné que des trains circulent jusqu'à 0h25 et dès 4h17. Le reste de la nuit se fera par les bus, soit 1h25, 2h25, 3h25.

En Ajoie, 2 bus de nuit circuleront trois fois par nuit, soit 1h15, 2h15, 3h15. Actuellement il y a des bus une fois le vendredi et deux fois le samedi.

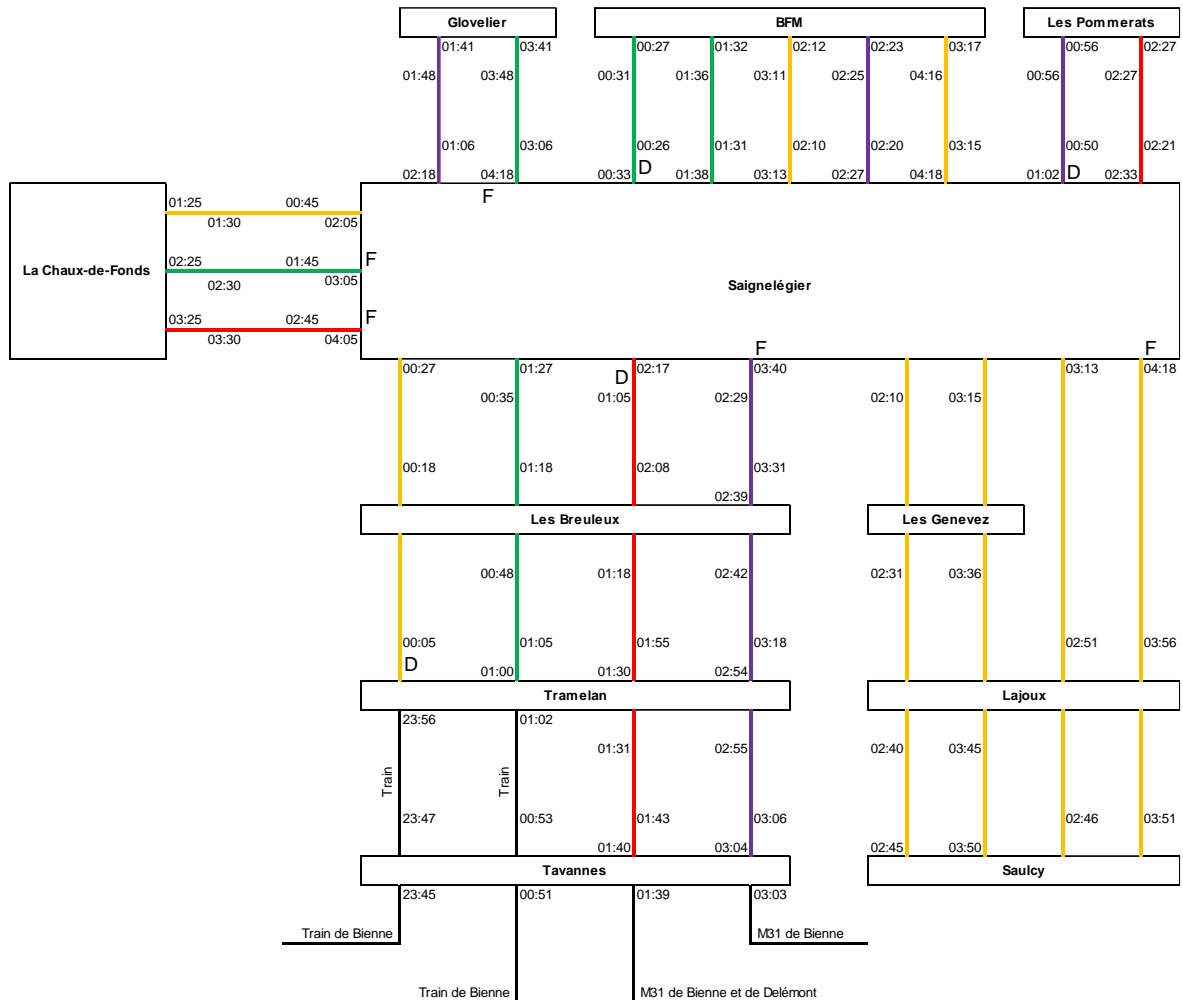
Les bus circuleront deux fois par nuit de Glovelier en direction des Franches-Montagnes.

Trois bus partiront de Delémont en direction de Châtilion, deux bus en direction de Soyhières, Movelier, Pleigne, Mettembert, trois bus en direction de Montsevelier, trois bus en direction de Bourrignon, deux bus en direction de Courrendlin, dont un jusqu'à Moutier.

Pour Moutier, une course a été ajoutée dès l'horaire 2022 en complément des trains et des bus Moonliner.



Pour les Franches-Montagnes, trois bus partiront en direction de La Chaux-de-Fonds, deux bus iront aux Pommerats, une ligne passera automatiquement par Les Breuleux pour aller jusqu'à Tramelan, Tavannes et une autre ligne est ajoutée pour La Courtine deux fois par nuit. Toutes au départ de Saignelégier. Actuellement, la BFM est desservie uniquement en cas de soirée spéciale. Dès le nouvel horaire, tous les bus passeront par la BFM.



Dorothee Lovis demande si une course sera pour Vermes. La réponse est que nous ne pouvons toujours pas actuellement. Cependant, si une manifestation est organisée à Vermes, il y aura la possibilité d'organiser un transport spécial pour cette date-là uniquement.

Judith Fricke Pollaoro demande des précisions quant à la date à laquelle seront mises en place ces nouvelles courses. Elle apprécie que plus d'une course sera organisée jusqu'à Lajoux.

Il est déjà possible de consulter les horaires sur le site de [CFF.ch](http://CFF.ch) pour ces horaires qui débiteront le dimanche 12 décembre 2021 pour tous les transports publics et à partir du vendredi suivant pour les noctambus. Une information circulera dans la presse à partir du 15 novembre 2021



## **7. Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)**

Aucune proposition des membres nous étant parvenue, nous passons au point suivant.

## **8. Budget 2022**

Fabienne donne connaissance du budget 2022 avec un total de produits de Fr. 86'200.- et un total de charges de SFR. 85'500.-. Un petit bénéfice de Fr. 700.- est donc inscrite au budget.

L'énorme différence vient du fait que toutes les factures pour les transports seront réglées par le canton et la Confédération. De ce fait, le comité propose de baisser la subvention reçue des communes et du canton du Jura en proportion égale. Soit les communes participeront pour un montant d'environ Fr. 28'000.- (149'000.- en 2021) et le canton de Fr. 30'000.- (175'000.- en 2021). Pour les charges, un montant de Fr. 5'000.- a été ajouter pour notre participation lors de courses spéciales et le budget promotion marketing est gardé à Fr. 35'000.-. Les frais de gestion et autres charges sont maintenus aux mêmes tarifs.

Aucune question n'étant demandée, le budget est accepté à l'unanimité par un levé de mains.

## **9. Fixation des cotisations**

Le président présente la fixation des cotisations sans changement pour 2020, soit :

- Membres individuels SFR. 25.00
- Membres couples SFR. 40.00
- Membres collectifs SFR. 100.00
- Communes 8 centimes par course et habitant avec un plafond à 35 centimes par habitant

Toutes les personnes présentes acceptent ces tarifications.

## **10. Election du comité et des vérificateurs des comptes**

Les membres suivants se représentent pour le comité :

- Asséo David, représentant RCJU
- Boichat Jean-Marc, Les Bois
- Burkhalter Joël, Courrendlin – vice-président
- Crétin Thierry, Courtemaîche
- Gagnebin Christophe, Tramelan
- Pelletier Antony, Moutier
- Pic Jeandupeux Maryvonne, Tramelan
- Roy Anne, Porrentruy
- Suarez Nathalie, Rossemaison
- Vuillaume Marguerite, Grandfontaine

Francis Charmillot, président est démissionnaire, il demande si quelqu'un dans la salle serait disposé à venir rejoindre le comité.

Personne ne se présente et tous les membres actuels sont renommés par applaudissements.

Pour les vérificateurs des comptes, M. Jean-Denis Voisard de Fontenais nous a remis sa démission. Nous le remercions sincèrement pour son travail précis et consciencieux depuis avant la fusion de 2010.

Pour le remplacer, le comité propose M. Raphaël Schneider de Courgenay qui est caissier communal à Fontenais. M. Steve Raffl de Châtillon est d'accord de continuer.

L'assemblée est d'accord à l'unanimité pour ces nominations.

## **11. Election du président**

Francis Charmillot est démissionnaire du poste de président et il propose M. Patrick Cerf de Corban pour son remplacement.

M. Cerf est né en 1975, est député au parlement, membre du conseil général de Val Terbi et vient d'être nommé facilitateur pour l'entrée de Moutier au canton du Jura.

Il se présente brièvement à l'assemblée en précisant qu'il est un client des noctambus depuis plusieurs années et que la cause lui est chère. Son parcours professionnel est riche et sera une aide précieuse pour l'Association. Il a débuté dans le graphisme, a été journaliste, syndicaliste, etc... Il a un fils de 12 ans qui sera bientôt en âge de rentrer en Noctambus.

L'assemblée le nomme par de nombreux applaudissements.

Il remercie pour la confiance qui lui est donnée et va tout faire pour se montrer à la hauteur de son mandat. Il a perdu des amis qui rentraient en voiture avant la création des noctambus et c'est une bonne raison de tout faire pour le maintien de ces lignes. Il termine par cette phrase, entendue dernièrement, Le Noctambus doit être l'ami public No 1.

## **12. Membres soutiens : admissions, démissions**

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des membres soutiens du Noctambus.

55 communes sont membres de l'association.

La commune de Moutier est membre soutien pour l'instant et sera membre commune dès 2022, et la commune de Roches est d'accord d'adhérer à l'Association dès 2022 également

111 membres individuels, en diminution de 11 par rapport à l'année précédente.

127 membres couples, en diminution de 2 par rapport à l'année précédente.

61 membres collectifs, en diminution de 1 par rapport à l'année précédente.

Le président précise que nous avons reçu la démission des CJ pour cause que leur entreprise n'a pas eu le mandat dès 2022. Nous le regrettons, d'autant que les passagers des Noctambus se rendront dans leurs endroits de sortie par les trains. Leur démission est acceptée néanmoins

Nous sommes toujours à la recherche de membres soutiens, merci d'en parler autour de vous et n'hésitez pas à contacter notre secrétariat [info@noctambus-jura.ch](mailto:info@noctambus-jura.ch) qui vous renseignera volontiers.

### **13. Divers**

Cédric Biétry, membre de la société de carnaval à Delémont nous fait savoir que leur dernière manifestation en 2020 a pu se dérouler. Il semble que c'était la dernière grande manifestation avant Covid. Il nous fait savoir que carnaval va pouvoir s'organiser à nouveau les 26, 27 février 2022 et le mardi gras le 1<sup>er</sup> mars 2022. Il va prendre contact avec le secrétariat du Noctambus pour organiser les transports du mardi gras. La prévention est encrée dans la gestion de leur société afin que les gens puissent rentrer en toute sécurité.

Maryvonne Pic Jeandupeux, au nom du comité, remet une petite attention à Francis Charmillot pour le remercier des ces six années de présidence. Francis est très ému et rappelle le plaisir qu'il a eu à siéger au sein de notre comité. Il remercie tout le monde avec beaucoup d'émotions.

*Personne ne demandant encore la parole, Francis remercie les personnes présentes et invite les participants à une petite collation pour terminer cette assemblée dans la convivialité.*

L'assemblée se termine à 19h50.

Les Breuleux, le 29 octobre 2021/Fabienne Donzé-Boillat